

France-Sens: Liability insurance services

OJ S 141/2021 23/07/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Grand Sénonais

National registration number: 24890033400033

Postal address: 21 boulevard du 14 Juillet

Town: Sens

NUTS code: FRC14 Yonne

Postal code: 89100

Country: France

E-mail: Marchespublics@grand-senonais.fr

Telephone: +33 386956737

Internet address(es):Main address: <http://www.grand-senonais.fr>Address of the buyer profile: <http://Marches.ternum-bfc.fr>**I.1. Name and addresses**

Official name: Ville de Sens

National registration number: 218 903 870 00010

Postal address: 100 rue de la République

Town: Sens

NUTS code: FRC14 Yonne

Postal code: 89100

Country: France

E-mail: Marchespublics@grand-senonais.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.ville-sens.fr>**I.1. Name and addresses**

Official name: CCAS de la Ville de Sens

National registration number: 268 903 879 00040

Postal address: 1 place Étienne Dolet

Town: Sens

NUTS code: FRC14 Yonne

Postal code: 89100

Country: France

E-mail: Marchespublics@grand-senonais.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.ville-sens.fr>**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=626533&orgAcronyme=I5b>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=626533&orgAcronyme=I5b>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

A04-21

Reference number: A04-21

II.1.2. Main CPV code

66516000 Liability insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché a pour objet d'assurer les prestations de services d'assurance de la flotte automobile et risques annexes des véhicules de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, de la Ville de Sens et du CCAS de la Ville de Sens. Le marché est passé pour les besoins de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, de la Ville de Sens et du CCAS de la Ville de Sens en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Communauté d'agglomération du Grand Sénonais est le coordonnateur de ce groupement. En tout ce sont 240 véhicules sont à assurer.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 660 600,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

66516000 Liability insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRC14 Yonne

Main site or place of performance: Sens.

II.2.4. Description of the procurement

Le marché a pour objet d'assurer les prestations de services d'assurance de la flotte automobile et risques annexes des véhicules de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, de la Ville de Sens et du CCAS de la Ville de Sens. Le marché est passé pour les besoins de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, de la Ville de Sens et du CCAS de la Ville de Sens en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Communauté d'agglomération du Grand Sénonais est le coordonnateur de ce groupement.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 660 600,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2022 End: 31/12/2027

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

242 véhicules à assurer.

Bris de machine/200 000 EUR.

Marchandises transportées: 25 000 EUR.

Auto collaborateur: 15 000 km/an.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les pièces à produire pour la candidature sont:

— le formulaire DC1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents;

— le formulaire DC2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents; ou

— le DUME — Document unique des marchés européens; ainsi que

— les justifications prévues aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique.

1) Agréments pour les risques classifiés par branches d'assurance:

a) pour les organismes d'assurance agréés en France par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (l'ACPR):

Fournir une copie des documents prouvant que l'assureur porteur de risque est titulaire des agréments des branches d'assurance nécessaires pour garantir les risques pour lesquels il répond. (ou une attestation de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution);

b) pour les organismes intervenant en France dans le cadre du passeport européen (libre prestation de service ou libre établissement):

Fournir une copie de l'agrément obtenu auprès de l'ACPR (ou de la banque centrale du pays d'origine traduit en français) dans la branche d'assurance selon la nomenclature française, correspondant aux garanties à couvrir.

À défaut fournir une attestation signée par l'autorité de contrôle compétente de leur État membre d'origine démontrant que l'agrément qui leur a été accordé leur permet de couvrir les risques pour lesquels ils répondent et validant ainsi les conditions de leur exploitation en LPS en France.

2) Le(s) intermédiaire(s) éventuels justifieront:

a) être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et être inscrit auprès de l'Orias, ou une déclaration prévue dans l'attestation sur l'honneur;

b) le mandat de la compagnie d'assurance permettant de connaître l'étendue de ses pouvoirs et notamment celui de signer l'offre ou non pour le compte de la société d'assurance.

Critères de sélection des candidats:

— déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à aux articles R. 2143-3 et R. 2143-4 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

— le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L. 2141-3 du code de la commande publique;

— déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L. 2141-1 et à l'article L. 2141-4 3° du code de la commande publique;

— exercice légal de la profession pour les risques à assurer.

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Les prestations sont réservées aux sociétés et intermédiaires d'assurance ayant capacité à garantir les risques faisant l'objet de la présente consultation, y compris en «libre prestation de service».

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/09/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 31/12/2021

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 01/10/2021 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Juillet 2027.

VI.3. Additional information

Appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1 et L. 2124-2 et des articles R. 2124-1 et R. 2124-2 du code de la commande publique. Le marché a pour objet d'assurer les prestations de services d'assurance de la flotte automobile et risques annexes des véhicules de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, de la Ville de Sens et du CCAS de la Ville de Sens en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Communauté d'agglomération du Grand Sénonais est le coordonnateur de ce groupement. Il est rappelé que depuis le 1.10.2018, l'ensemble des échanges relatifs au présent marché, de la mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence et du Dossier de consultation des entreprises (DCE) jusqu'à la notification de celui-ci (y compris toutes les communications et échanges d'informations éventuelles) devront s'effectuer par voie dématérialisée via le profil acheteur de la collectivité Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté. Les entreprises n'ont plus la possibilité de transmettre leur offre par voie papier, faute de quoi l'offre ne pourra être acceptée et analysée. Le marché tient compte de la spécificité et de la structure du marché de l'assurance (article VII B de la circulaire NOR: Ecem0755510c du 24.12.2007 publiée au JO du 10.4.2008). Aucun mandat n'a été accordé. En conséquence, toute saisine faite auprès des compagnies d'assurance avant la date de parution du premier avis d'appel public à concurrence doit être considérée comme nulle et non avenue. Cette clause est opposable aux seuls assureurs. Le présent marché n'a fait l'objet d'aucun allotissement en vertu de l'article L. 2113-11 du code de la commande publique et n'est pas décomposé en tranches. Les soumissionnaires peuvent proposer, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du code de la commande publique, une offre comportant des variantes. Elles sont décrites dans le règlement de la consultation. Les assureurs doivent obligatoirement répondre au minimum aux exigences suivantes: automobile: respecter les dispositions légales

obligatoires en responsabilité civile des véhicules à moteur du code des assurances. Le marché sera attribué soit à un candidat individuel, soit des entrepreneurs groupés; toutes les formes de groupement sont autorisées sans restriction particulière (coassurance, cocourtage, coagents, toute technique d'assurance ou de réassurance, lignes successives d'assurance...), pas de limitation du nombre des entreprises autorisées à présenter une offre. En cas de risque spécifique nécessitant une tarification spécifique, les assureurs sont autorisés à remettre des réponses soit complètes, soit partielles, voire à répondre avec une filiale. Les documents administratifs devront être alors remplis et remis en conséquence. Si différents risques sont assurés par des contrats distincts, la résiliation par l'assureur ou par l'assuré du contrat principal entraînera sans formalisme la résiliation des contrats complémentaires sauf accord entre les parties. Depuis le 1.10.2018, seule la transmission par voie électronique est autorisée à l'adresse suivante: <https://marches.ternum-bfc.fr> — Les modalités et démarches sont décrites au règlement de consultation. La signature électronique de l'offre lors de son dépôt est possible mais n'est pas obligatoire. Il est conseillé aux opérateurs économiques de réaliser des tests avant la transmission de leur proposition sur le profil acheteur afin de vérifier que leur poste informatique réunit bien tous les prérequis nécessaires à un dépôt électronique.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Dijon
Postal address: 22 rue d'Assas, BP 1616
Town: Dijon Cedex
Postal code: 21016
Country: France
E-mail: Greffes.ta-dijon@juradm.fr
Telephone: +33 380739100
Internet address: <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable
Postal address: 53 boulevard Vivier Merle
Town: Lyon
Postal code: 69007
Country: France
E-mail: Greffes.ta-lyon@juradm.fr
Telephone: +33 472770520
Internet address: <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- recours précontractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L. 551-1 et suivants du code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de onze jours entre la date d'envoi de la notification de rejet des offres non retenues et la signature du marché;
- recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L. 551-13 et suivants du code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché;
- recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le tribunal administratif compétent par application dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution de marché.

Depuis le 1.12.2018, le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens par le site internet www.telerecours.fr

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Communauté d'agglomération du Grand Sénonais — service des affaires juridiques et des assemblées — Cristina Gouvenot

Postal address: 21 boulevard du 14 Juillet

Town: Sens

Postal code: 89100

Country: France

E-mail: Secretariatjuridique@grand-senonais.fr

Telephone: +33 358451024

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/07/2021